



Ouvrez le... **BON OEIL !**

Journal d'information de la section *Sud* de Bonneuil PFL

<https://www.facebook.com/SUD-Bonneuil-PFL-555203297952445/>

EDITO

Numéro 4

Jamais 2 sans 3 !

L'adage s'est malheureusement une nouvelle fois vérifié sur le site de Bonneuil... Bientôt trois ans que la PFL est ouverte. Et comme dirait l'autre : "Dorénavant tout sera comme avant !". Hélas... On aurait pu se dire que les deux premières années avaient servi à prendre ses marques à une direction quelque peu dépassée et que, petit à petit, les choses allaient se mettre en place.

Mais en fait, pas du tout ! Plus ça va, moins ça va...

Nous étions, malgré nous, des précurseurs car nous avons déjà un site "Amazones" avant même l'installation d'un vrai site Amazon à quelques mètres d'ici. Ne voyez ici aucune connotation sexiste de notre part mais il faut dire qu'elles ont pris leur rôle très au sérieux ! Trop, au vue des trois années écoulées depuis l'ouverture. Infatigables guerrières, elles ont toujours brandi les armes plutôt que le dialogue (sauf quand il était de sourds).

Une main de fer dans un gant de fer !

Un vrai duo de choc, même s'il faut reconnaître que la Responsable Production faisait moins parler d'elle ces derniers temps. Mais vous savez ce que c'est, chassez le naturel, il revient au galop. Cette personne s'est permis une ou deux sorties dont nous espérons qu'elle aura à répondre.

Que dire du 3^{ème} larron venu se greffer au duo précité, en remplacement de Benoît Guérard, qu'on viendrait presque à regretter. Autant dire que l'avenir n'est pas rose à Bonneuil PFL. Pour preuve les incessants départs de collègues qui n'en peuvent plus de cette ambiance pourrie qui plane sur le centre depuis son ouverture.

Qui peut s'en réjouir ? Pas SUD en tous cas. Et pas le personnel sous les ordres de cette direction autoritaire. D'autant qu'elles ont su s'entourer d'une équipe managériale particulièrement zélée, qui répond au doigt et à l'œil aux diktats venus... D'en haut ?

La force, toujours la force !

Depuis l'ouverture du centre, de très nombreux agents l'ont appris à leurs dépens. La discipline est toujours l'arme sur laquelle s'appuie une direction quand elle est dépassée par les événements et qu'elle sent les choses lui échapper. La direction de Bonneuil n'aura pas dérogé à cette règle. Et s'il fallait la noter après l'année écoulée nous ne serions pas plus complaisants avec elle qu'elle ne l'est avec nous ! Un D, et ce n'est pas cher payé !

Espérons ne pas avoir à tirer le même bilan l'année prochaine. Mais au vue de la situation actuelle, rien n'est moins sûr...



Sécurité à 2 vitesses

Le CODIR a prévu un process manuel pour faire passer le trafic en cas de panne machines. Lors d'une de ces pannes, nous avons pu remarquer des problèmes liés à la sécurité des personnes. En effet, tout occupé à récupérer les baks et les k7 restés coincés sur la transitique, un chef d'équipe prend seul une échelle à 4 pieds et fait le tour de la machine au milieu des caristes et des CE30. Cependant un bak est resté coincé près du mur coupe-feu et la grille est fermée à clef. C'est alors que le pilote de l'injection "un peu trop zélé", plutôt que d'appeler le technicien, escalade la barrière et monte sur le tapis de la transitique pour récupérer le bak. Hélas pour lui, aussitôt ce dernier enlevé, le tapis se met à tourner et le pilote a juste le temps de s'agripper à la barrière avant de chuter dans les filets. Cette chute aurait pu être dramatique. D'autant plus qu'elle a eu lieu sous les yeux d'un chef d'équipe réputé très "à cheval sur la sécurité" (il veut même que l'on écrive ou signe avec les gants) et qui a laissé faire... Au CHSCT du mois de septembre, les représentants SUD ont évoqué ces failles et demandé un process pour récupérer les bak et k7 en toute sécurité... Mais la présidente du CHSCT, Madame Cliquennois, n'a pas jugé cela nécessaire... Faut-il attendre un drame pour que cette direction réagisse ?



Je dois quelque chose ???

Dettes sociales : vilain terme utilisé par La Poste pour définir les CA, RC, Boni et autres REX... On connaissait le discours sur la France endettée, l'Europe endettée, les pauvres endettés voire surendettés, il y a maintenant la dette sociale des postiers.



Au quotidien, nos chefs nous poursuivent à travers le centre, relevés de congés en main, complètement affolés et criant la « dette, la dette, il faut que tu poses de la dette ! Vite... Vite... Très vite ! » Notre direction aurait-elle perdu la raison ? Les congés sont un dû, encadrés par la loi et les BRH. Point barre et point de dette ! Ils-elles peuvent toujours nous mettre la pression pour épurer nos congés avant la fin de l'année, la règle est la suivante :

un report maximal de deux fois les obligations hebdomadaires de travail + les REX est autorisé jusqu'au 30 avril de l'année suivante. Exemples :

- tu as 20 CA à l'année, tu peux reporter 2X4 CA/BONI + 2 REX soit 10 jours
- tu as 30 CA à l'année, tu peux reporter 2X6 CA/BONI + 3 REX soit 15 jours...

Si la direction de Bonneuil a du mal à comprendre cette règle, qu'elle demande à celle du CNAP à Brie -Comte -Robert. Cette dernière l'a très bien expliqué à ses agents dans le numéro d'octobre du journal local ! Les congés, on nous les doit ! Et ça, c'est la seule vraie dette sociale !

DU NOUVEAU A L'INJECTION...

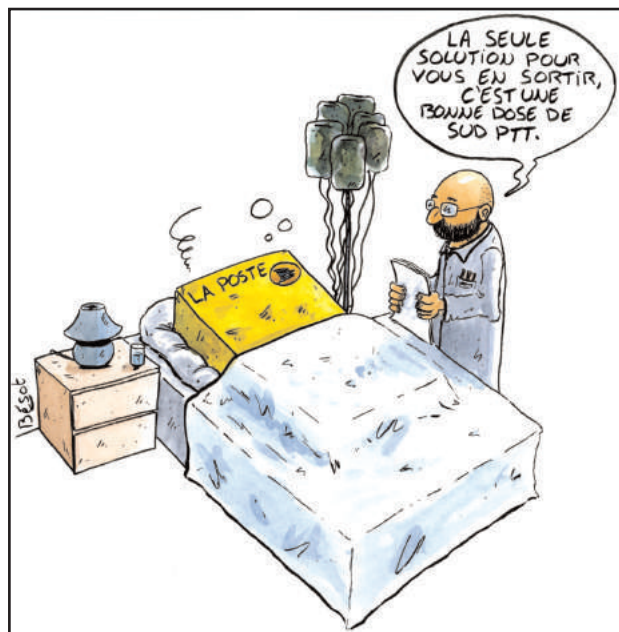
Suite à une panne sur un ALLO une nuit d'été où il n'y avait pas de technicien de maintenance sur le site, la direction a décidé de réagir. Partant de l'idée que les pannes machines sont dues aux agents et non à la qualité ou à l'entretien du matériel, elle a créé un document en septembre 2018. Le pilote de l'injection doit y noter le nom des agents qui sont affectés sur chaque ALLO, et signaler à la fin de la vacation les minutes d'arrêt, dues à une "sangle oubliée" ou autre. Bien évidemment ce document se trouve dans la salle des chefs d'équipe et non à l'injection, afin d'éviter que les agents voient ce que le pilote note sur ce document. Ce procédé est digne de méthodes de management d'un autre âge. Nous appelons tous les agents à être solidaires et à ne pas tomber dans le piège de la délation tendu par la Direction.



2 minutes de réflexion...

Nous tenons à saluer tous les nouveaux et nouvelles venu(e)s à Bonneuil PFL au gré des nombreux départs à combler.

En s'interrogeant un peu sur la provenance de ces nouveaux et nouvelles collègues, on s'aperçoit qu'ils-elles viennent quasiment tou-te-s de la Distribution. La question qu'on est en droit de se poser



est, bien évidemment, pourquoi ?

Alors que certains syndicats dits "progressistes" se sont vantés d'avoir signé des accords, d'après eux, "historiques" pour le bien-être des agents à la distri, il est intéressant de s'interroger sur cette hémorragie de départs de collègues dans ce secteur clé de La Poste.

De deux choses l'une : soit les factrices et facteurs ne comprennent rien à ce qui est bien pour eux (mais on en doute fort), soit les syndicats signataires auraient menti sur les supposés bienfaits de ces accords. Certaines mauvaises langues vont même jusqu'à dire que les avantages de ces signatures d'accords ne seraient pas pour le personnel, mais plutôt pour les personnes qui les signent... Ah bon ? Pas possible ?

Mais, quels sont ces syndicats qui ont toujours tout signé ? Pas SUD en tous cas qui a toujours dénoncé

ces accords, considérant qu'ils étaient néfastes pour le personnel et que les conséquences seraient terribles, tant sur les conditions de travail que sur les effectifs.

Il semble, malheureusement, que les faits nous donnent une nouvelle fois raison !

Et maintenant, que fait-on ? Remettons-nous une pièce dans la machine ? Voulons-nous, qu'après avoir cassé la distri et le métier de facteur, ces syndicats fassent la même chose à la DRLOI et à Bonneuil PFL ? **La réponse, vous pouvez l'apporter dans votre choix lors des élections professionnelles du 3 au 6 décembre prochain. En votant massivement pour SUD !**

T'as d' beaux genoux, tu sais...

Cachez ces genoux que je ne saurais voir, ou l'affaire du bermuda ! Tels étaient les ingrédients pour le grand feuilleton de l'été. Car il faut toujours qu'il y ait un feuilleton à Bonneuil (ce ne serait pas amusant pour la direction de laisser un peu de répit au personnel).

Synopsis. Un soir d'été, est né dans l'imaginaire d'un ou d'une encadrant-e de nuit qu'il était désormais interdit de porter un bermuda au-dessus du genou. Diantre ! s'agissait-il d'une mesure d'esthétisme ou du passage à l'acte d'un-e activiste de la ligue de protection du genou ?

Après enquête des représentants SUD, la réponse fut donnée. Tout cela était une histoire de sécurité. Ils ont d'abord cru à une blague. Mais n'étant pas le 1^{er} avril au moment des faits et connaissant le peu d'humour de la hiérarchie, l'affaire devenait donc sérieuse...

Les représentants SUD continuèrent donc d'investiguer afin de comprendre cette décision quelque peu... Ubuesque ! Quelle ne fut pas leur surprise quand ils apprirent qu'il n'y avait rien concernant cette interdiction de culottes courtes dans le règlement intérieur. Stupeur encore lorsque, dans le catalogue de dotation des effets de La Poste, ils découvrirent la photo d'un bermuda laissant apparaître de superbes genoux de postiers !

Face au trouble et les 40 degrés à l'ombre en plein été, la révolte des hommes de lettres de Bonneuil gronda et les genoux se mirent à apparaître dans de magnifiques bermudas, pour le plus grand plaisir de toutes et de tous.

Moralité : tu feras valoir tes droits à genoux découverts et la hiérarchie n'étant pas dans les clous sur ce fait là , à genoux elle se pliera ... Clap de fin ?

Carrément méchants ?

Certains se disent, et on l'entend parfois, que SUD en fait trop. Comme le disait le refrain d'une vieille chanson de Souchon: carrément méchant, jamais content ! Petit retour sur les faits...

SUD reçoit un fichier informatique mis en place par la direction de Bonneuil. Son titre: Top 50. Non, il ne s'agit pas là de la fameuse émission de Canal +, mais d'un édifiant fichier où les agents sont classés par jour d'arrêt de travail. On y trouve même le nom d'un agent qui était décédé depuis près d'un an ! La presse dans son ensemble reprendra l'info (Le Parisien, Le Figaro, Libération, l'AFP, France 3...) considérant que c'est un fichier totalement surréaliste. Qu'aurions-nous dû faire ? Nous taire ? Ne rien dire ? Laisser la direction de Bonneuil continuer à remplir méticuleusement ce fichier ? D'ailleurs, qui ne s'est pas senti offusqué de savoir qu'il faisait partie de ce TOP 50 de la honte ?

Vous remarquerez en passant que c'est à SUD qu'on a remis ce fichier...

Fin 2016, la secrétaire de la section SUD de Bonneuil reçoit un message de la part d'une encadrante de nuit disant qu'elle a fait une tentative de suicide suite aux pressions managériales qu'elle subit. Elle demande à notre syndicat d'informer l'ensemble du personnel sur sa situation. Les représentants du personnel SUD au CHSCT demandent la constitution d'une délégation d'enquête encadrée par des membres de l'INRS et de la CRAMIF pour tenter de comprendre ce qui s'est passé et éviter qu'une nouvelle situation de ce genre ne se reproduise.

Qu'aurions-nous dû faire ? Nous taire ? Ignorer une tentative de suicide que la victime elle-même attribue à ses relations avec l'encadrement, sans demander une explication à la direction ? Vous voudriez qu'on ne fasse rien si vous vous retrouvez dans la même situation demain ? Bien évidemment non !

Vous remarquerez en passant que c'est à SUD que la collègue s'est adressée...

Dans la nuit du 15 au 16 mai dernier, l'étage supérieur d'un camion double-ponts s'affaisse sur une trentaine de centimètres du fait de la rupture de 2 câbles. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Les représentants SUD au CHSCT écrivent dans le cahier dédié à cet effet et mettent le sujet à l'ordre du jour du CHSCT du mois de juin. Notre représentant au niveau national tire la sonnette d'alarme, ce qui poussera le directeur de la branche Courrier-Colis de La Poste à suspendre l'utilisation des camions double-ponts au niveau national, dans un principe de précaution. L'expertise qui sera menée suite à l'incident de Bonneuil mettra en évidence 24 points de non-conformité de ces véhicules ! De nombreuses améliorations ont été et doivent encore être faites sur les double-ponts, mais nous n'en sommes pas encore à remercier Mme CLIQUENNOIS pour les améliorations apportées (comme un permanent d'un autre syndicat a pu le faire lors d'une réunion avec la direction).

Pourquoi ? Vous pensez vraiment que, si SUD n'avait rien dit, la direction de Bonneuil comme la direction nationale Courrier-Colis auraient fait quelque chose ? Pourquoi ne l'ont-elles pas fait avant puisqu'il paraît que la sécurité des agents est leur principale priorité ? Pourquoi en arriver jusqu'à cet incident majeur pour que les choses bougent ? Qu'aurions-nous dû faire ? Nous taire ? Laisser les agents continuer à charger les double-ponts en risquant leur vie ? Nous avons décidé d'agir. Est-ce une erreur ?

Vous noterez en passant que c'est SUD qui a mis le dossier sur la table et qui, en CHSCT, a demandé l'arrêt définitif de l'utilisation des double-ponts...

Alors, oui, nous sommes intervenus dans ces dossiers et s'il fallait le refaire nous le referions. Si pour vous le syndicalisme c'est dire "merci" à la direction lors des réunions ou choisir la couleur du papier toilette on n'a effectivement pas besoin du syndicat SUD ! D'autres le font déjà très bien... Dans le cas contraire, soutenez le syndicalisme de lutte, sans compromission, que nous pratiquons au quotidien.

Votez massivement pour SUD lors des élections professionnelles du 3 au 6 décembre ! Ce sera la meilleure réponse à donner à une direction qui nous méprise depuis près de 3 ans.

